

## **ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE**

L'ancien lavoir date de 1855-1856 et se rattache à la première grande période d'occupation de Grosse-Île. Ses plans furent préparés par le bureau des Travaux publics à Québec. Durant la Seconde Guerre mondiale il fut voué à l'entreposage. L'immeuble abrite présentement des ateliers et il appartient à Agriculture Canada. Voir le rapport 90-31 (partie I: 1832-1 860) du BEEFP.

### **Raison de la désignation**

L'ancien lavoir a été désigné "classé" parce qu'il constitue l'un des meilleurs spécimens pour illustrer les thèmes de l'immigration et de la quarantaine au Canada, et que sa construction témoigne d'une phase importante dans l'évolution de Grosse-Île. La qualité de sa conception esthétique est notable. De plus ses caractéristiques fonctionnelles, son exécution et l'utilisation des matériaux pour sa construction sont considérés comme excellents. Enfin sa présence parmi les nouveaux hôtels de détention renforce le caractère actuel du lieu.

À partir de 1832 Grosse-Île se transforme en station de quarantaine pour le port de Québec qui représente la grande porte d'entrée du pays pour les immigrants européens. Certains d'entre eux véhiculent les grandes épidémies qui s'abattent sur l'Amérique du Nord à cette époque et se voient donc forcés de séjourner sur l'île. Après l'improvisation du début et plusieurs années d'exploitation de la station de quarantaine, le besoin d'apporter de meilleures conditions de détention aux immigrants se traduit par la construction d'un lavoir. Celui-ci illustre donc l'apparition des bâtiments de service destinés aux immigrants.

Avec son toit à croupes et son jeu de lucarnes, l'ancien lavoir est l'un des bâtiments les plus élégants de Grosse-île. Son emplacement, à flanc de falaise et en bordure du fleuve, l'ordonnance de ses pièces et de ses ouvertures sont des réponses à des besoins spécifiques et démontrent la qualité de sa conception fonctionnelle. La qualité d'exécution et des matériaux utilisés est digne de mention puisque l'ancien lavoir a bien résisté au passage du temps malgré son exposition aux vents sévères balayant le littoral de l'île.

L'ancien lavoir est situé dans le secteur de la baie dite du choléra. Toujours partie intégrante d'un ensemble de bâtiments qui étaient réservés aux immigrants en santé, il renforce le caractère actuel de la partie occidentale de Grosse-Île.

### **Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale de cet édifice repose sur ses proportions générales, sur la forme de son toit et l'agencement de ses ouvertures, et sur tous les éléments et composantes qui témoignent de la conception fonctionnelle, de l'exécution soignée et du choix approprié des matériaux de l'ancien lavoir. Cette longue structure de bois est rehaussée par l'un des rares toit à croupes de Grosse-Île. Les lucarnes, agrémentées de persiennes dormantes, représentent un complément harmonieux à ce toit, malgré le fait qu'elles sont des éléments ajoutés et non prévus sur les plans initiaux. Les façades nord et sud sont découpées à intervalles réguliers par cinq baies de portes qui procurent un rythme à la composition

Grosse-Île, Québec  
**L'ancien lavoir (no 16) (suite)**

La présence de ces portes évoque la fonction initiale du lavoir de l'édifice. Les perrons et escaliers qui leur étaient associés n'existent plus. Lors de travaux de restauration il serait indiqué de refaire ces éléments. À l'intérieur les masses de trois des quatre imposantes cheminées d'origine subsistent toujours et témoignent également de cette première vocation du bâtiment. L'entretien préventif de la maçonnerie de brique de ces cheminées et de leur souche est recommandé.

L'édifice a accommodé diverses fonctions par la suite, entre autres un atelier de ferblanterie ainsi que des équipements sanitaires. Les traces (cloisons, trous percés dans le plancher, équipement d'aération, etc.) reliées à l'aménagement de ces usages successifs pourraient être préservées afin de servir à un éventuel programme d'interprétation.

Les piliers qui servent d'assises se sont avérés être une solution adéquate pour l'utilisation, surtout estivale, de l'édifice. Il en va de même pour la forme du toit qui a résisté aux vents, ce qui n'est pas le cas d'autres toitures construites à Grosse-Île. Ces importantes caractéristiques du bâtiment doivent être conservées.

Plusieurs des matériaux utilisés pour la construction de cet édifice sont encore en bon état. La pierre calcaire, la brique locale, le bois de la structure et du revêtement extérieur ont été correctement sélectionnés et utilisés. La structure charpentée du toit en est sans doute le meilleur exemple. Il n'y a que la façade nord de l'édifice qui fait exception. Sa dégradation, entraînée par les eaux de ruissellement, devra être corrigée.

La partie occidentale de Grosse-Île est encore aujourd'hui occupée par des bâtiments associés aux services essentiels voués jadis aux immigrants en santé. Avec la présence de l'ancien lavoir, des hôtels et malgré la démolition de certains bâtiments, ce secteur conserve une image de complexe. Il est à souhaiter que les travaux nécessaires à la mise en valeur de ce lieu historique national ne modifieront pas son cachet actuel.

1993.03.29